

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnemen	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
18/11/2019	9/12/2019	2019-9183
	1. Intitulé du projet	
Halte de Halsou-Larressore		OT MAN COMPANY AND THE SECOND COMPANY AND THE
		Market and the second s
2. Identification d	บ (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou	des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Syndicat des Mobilités Pays Basques - A	dour
Nom, prénom et qualité de la personne		essalojna aleatuosoa essamo esassabilis erchili
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 2 5 6 4 0 1 6	0 5 0 0 0 1 7 Forme jurid	lique
Joign	ez à votre demande l'annexe obliga	toire n°1
3 Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annevé à l'articl	e R. 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du pro	pjet
N° de catégorie et sous-catégorie		rd des seuils et critères de la catégorie es d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au	a) Aires de stationnement ouvertes au pu	
public, dépôts de véhicules et garages		
collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.		
mobiles de loisirs.		
Property Name of the Control of the	4. Caractéristiques générales du proje	A STATE OF THE STA
	laire les pièces énoncées à la rubrique	8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven Le projet consiste en la construction d'un		álostation
Le projet consiste en la construction à un	parking de 100 piaces vr et de 15 piaces v	elostation.



Les objectifs du projet sont les suivants:

- -Faciliter l'accessibilité multimodale aux points d'arrêts pour le renforcement du service ferroviaire
- -Renforcer l'attractivité du train avec des conditions de connexions adaptées
- -Insérer dans leur environnement des pôles de proximité pour le développement des connexions entre modes (VP-train-bus-vélos,etc.)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux est estimée à environ 1,5 mois.

Elle consistera en la réalisation du défrichement sur la frange boisée au sud du projet avec conservation de 2 sujets. Le site sera ensuite terrassé pour encaisser la voirie.

Les différents enrobés seront mis en place:

- -voie de bus: enrobé
- -voie de circulation parking: stabilisé renforcé
- -stationnement en dalles alvéolaires engazonnées
- -voie mixte piétons / vélos: stabilisé calcaire

Les réseaux mis en place sur le site prévoit pour compenser l'imperméabilisation du site une régulation via une structure alvéolaire sous le parking avec un débit rejeté au fossé à débit régulé.

Un éclairage du site sera également installé par le biais d'un réseau filaire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site servira de parking relais pour les voitures et vélos.

Le site nécessitera un entretien des espaces verts. Le revêtement au sol a été choisi pour être durable, il ne nécessite pas d'entretien particulier.

	o projet et superficie globale de l'opérati ndeurs caractéristiques	tion - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s) 5 800
1.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long 1°42'73"31 Lat. 43°37'82":
Gare de Halsou-Larressore	Pour les catégories 5° a), 6° a), bet c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
	Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : Halsou	Long°'"
.7 S'aait-il d'une modification/exte	e projet et	ae existant? Oui Non X

1

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Le site se trouve à 30m à l'est de la ZNIEFF DE TYPE 2, Identifiant : 720012968, Nom : RESEAU HYDROGRAPHIQUE DES NIVES.
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	Le département des Pyrénées atlantiques est couvert par un PPBE pour la RN 134. La commune d'Halsou n'est pas concernée par ce plan.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X		Le projet se situe en partie dans le périmètre des 500 m du monument historique "Eglise Notre Dame". Il n'y a pas de covisibilités entre le site et l'Eglise. L'architecte des bâtiment de France sera consulté dans le cadre du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	Le projet se situe en partie dans une zone identifiée comme milieu potentiellement humide à probabilité assez forte par le site sig réseau zones humides. Néanmoins, cette cartographie ne dispose pas d'une échelle permettant une précision à la parcelle et la zone d'implantation est actuellement déjà imperméabilisée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		La commune d'Halsou est concernée par les risques feu de forêt, inondation et séisme (niveau 3). D'après le DDRM 64, un PPRN Inondation est prescrit.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	Aucun site ou sol pollués ne ressort sur les bases BASIAS et BASOI sur la commune d'Halsou.
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	X		Le projet se situe dans le périmètre de protection éloigné d'un captage AEP situé sur la commune d'Ustaritz.
Dans un site inscrit ?		X	Le site se situe à 2 km au sud ouest du site inscrit le plus proche "Route des Cimes".
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Le site de projet se situe à 30 m à l'est du site Natura 2000 FR7200786 "La Nive".
D'un site classé ?	X		Les sites classés les plus proches se situent à : - Domaine de Saint-Martin: 500 m au sud ouest - Propriété ancienne d'Edmond Rostand, à Arnaga: 1 km au sud

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Le projet nécessitera l'apport de remblai pour aménager le parking. Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Le site actuel est déjà imperméabilisé, le sol est majoritairement composé de Est-il susceptible d'entraîner des graviers (voir photos du site en annexe). Seule la bande boisée située au sud perturbations, des du projet sera impactée. dégradations, des destructions de la \times biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Le projet a lieu sur un site déjà artificialisé qui ne fait pas partie du site Natura Milieu naturel Si le projet est situé 2000. Il n'engendrera donc pas d'impact direct sur les habitats du site Natura dans ou à proximité d'un site Natura Le site est séparé du site Natura 2000 par la voie ferrée ce qui représente un 2000, est-il obstacle au franchissement pour la faune. De plus, son caractère artificialisé, X susceptible d'avoir le rend peu attractif pour la faune. un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	\boxtimes		La bande boisée au sud du projet sera impactée. La superficie impactée est de l'ordre de 980 m2 sur un boisement avoinant les 1,5 ha. Le défrichement ne nécessite pas d'autorisation de défrichement.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Le commune est recensée dans un atlas des zones inondables. Elle ne fait pas partie d'un Territoire à Risque important d'Inondation. Un PPRI est en cours d'élaboration sur la commune (source Rapport de présentation PLU, 2017). Le site ne fait pas partie des zones inondables (délimitées sur la crue centennale de la Nive) identifiées sur les couches SIG de l'atlas des zones inondables. La commune est aussi concernée par le risque feu de forêt et séisme (niveau 3).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Durant la phase travaux le projet engendrera le trafic d'engins de chantier. A terme le projet constituera un parking pour la halte ferroviaire Halsou- Larressore. Il engendrera donc des déplacements de véhicules venant s'y garer ou repartant du site mais favorisera l'utilisation des transports en commun et diminuera le trafic au global.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		\boxtimes	Le site s'inscrit à proximité de la halte ferroviaire Halsou-Larressore existante, il se situe donc dans un environnement impacté par le bruit du trafic ferroviaire. Le projet n'est pas de nature à engendrer du bruit, il s'agira d'un parking relais pour la prise du train. Le trafic des voitures sur le parking constituera la seule source de bruit liée au projet. Le site sera calme en journée en dehors des heures d'arrivée et de départ du train coïncidant avec l'arrivée ou le départ des automobilistes sur le parking.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		\boxtimes	Le site de projet étant à proximité des voies ferrées, il est soumis à des phénomènes de vibrations du au passage des trains sur la ligne.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes		Actuellement le site n'est pas éclairé. Le projet prévoit la mise en place de mâts d'éclairage. Ces mâts seront conformes aux normes avec 0% de lumière qui part au ciel afin de diminuer la pollution lumineuse. La commune éteindra les éclairages la nuit.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Le projet implique une adaptation des horaires des trains aux besoins des actifs et scolaires et le doublement des services ferrés entre Bayonne et Combo (passage de 8 à 16 trains par jour). Le projet a pour but de favoriser les transports en commun donc de diminuer l'usage de la voiture.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Le projet engendrera le rejet d'eaux pluviales liées à l'imperméabilisation. Ces eaux seront stockées dans la structure alvéolaire sous le stationnement puis rejetées à débit régulé dans le fossé qui long le projet par l'ouest. Ce fossé rejoint in fine la Nive.
	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

C CONTRACTOR CONTRACT			T	Le projet devra nécessiter l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X		are projet de l'a necessiter rans de l'Alemeete des batiments de l'almeet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
concernée par Les incidences	un autre projet, celui d	u déve gmenta	loppen ation de	e la fréquentation du centre d'Halsou et donc potentiellement du trafic mais
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures d'évitement:

Le projet prévoit l'évitement d'arbres dans la partie boisée au sud.

Mesures de réduction:

L'insertion paysagère du projet a été travaillée, des photomontages sont fournis en annexe.

Des matériaux recyclés en provenance d'autre chantiers seront utilisés pour les remblais.

En cas de pollution durant la phase travaux, le chantier sera équipé de kits anti-pollution.

Mesures de compensation:

Le projet prévoit de compenser l'imperméabilisation du site par la mise en place d'une structure alvéolaire sous les places de stationnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

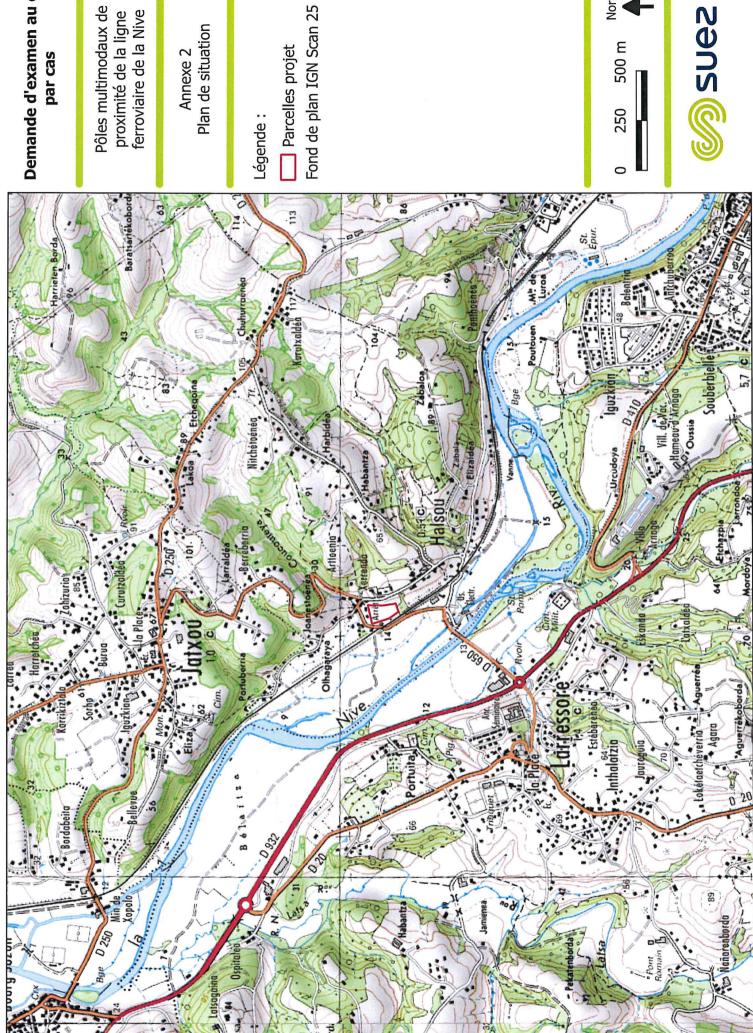
Le site de projet présente peu d'enjeux excepté la localisation au sein du périmètre des 500 m de l'Église Notre Dame qui ne présente cependant pas de covisibilité avec le site. Le site de projet, présente l'avantage d'utiliser un terrain déjà en majorité artificialisé, à proximité immédiate de la halte. Le projet semble présenter plus de bénéfices que d'inconvénients à sa réalisation. A ce titre, nous pensons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	\boxtimes
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b] et c], 7° a], b], 9°a], b], c], d], 10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrag

Veuillez cor parties aux	Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent							
Objet								
Photomontages de l'intégration paysagère du site.								
	9. Engagement et sig	nature						
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X						
Fait à	Saint Médard en Jalles	le, 15/11/2019						
Signature	SANDICAL DES MOBILIARE							
	ON ENGORS MAN							
	15, avenue Forth-64165 8AYORG V							



Demande d'examen au cas par cas

Pôles multimodaux de proximité de la ligne ferroviaire de la Nive

☐ Parcelles projet

Fond de plan IGN Scan 25

500 m

Demande d'examen au cas par cas

Pôles multimodaux de proximité de la ligne ferroviaire de la Nive

Annexe 2 Plan de situation

Légende :

Parcelles projet

Fond de plan Orthophoto

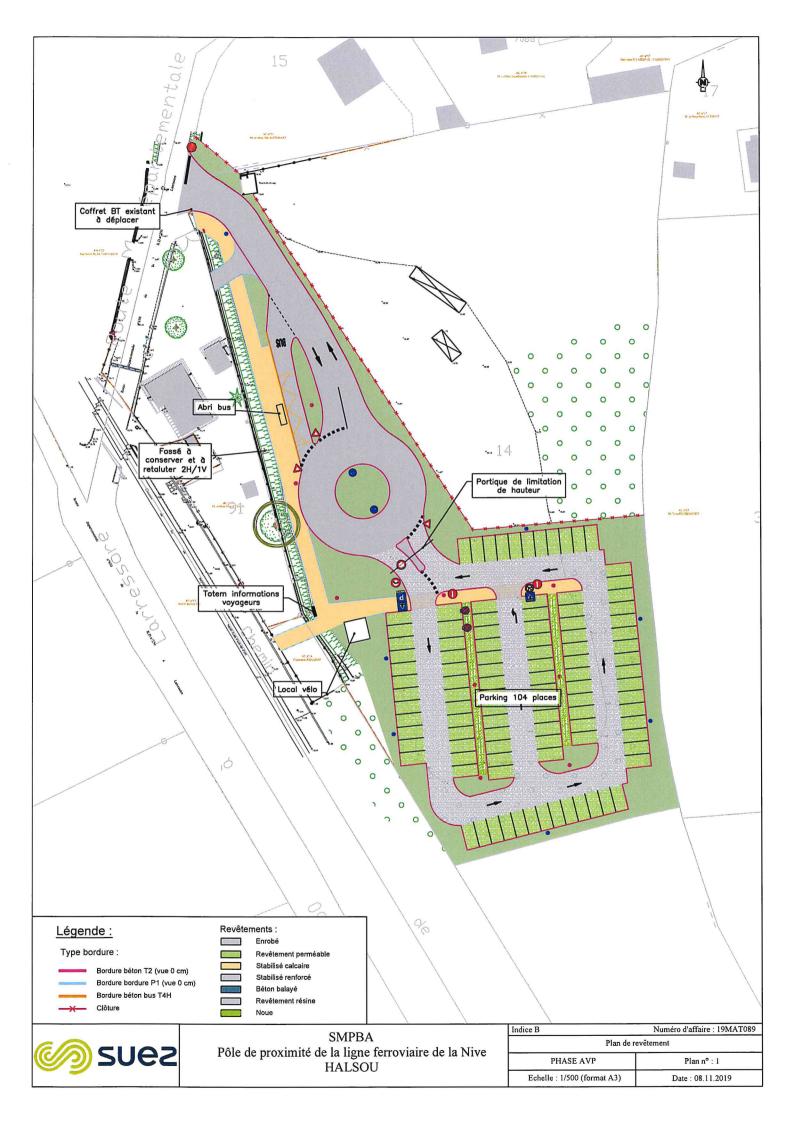
regende.





500 m

250



Demande d'examen au cas par cas

Pôles multimodaux de proximité de la ligne ferroviaire de la Nive

Annexe 5 Plan des abords du projet

Légende:

Parcelle projet

Zone de 100 m
autour du projet

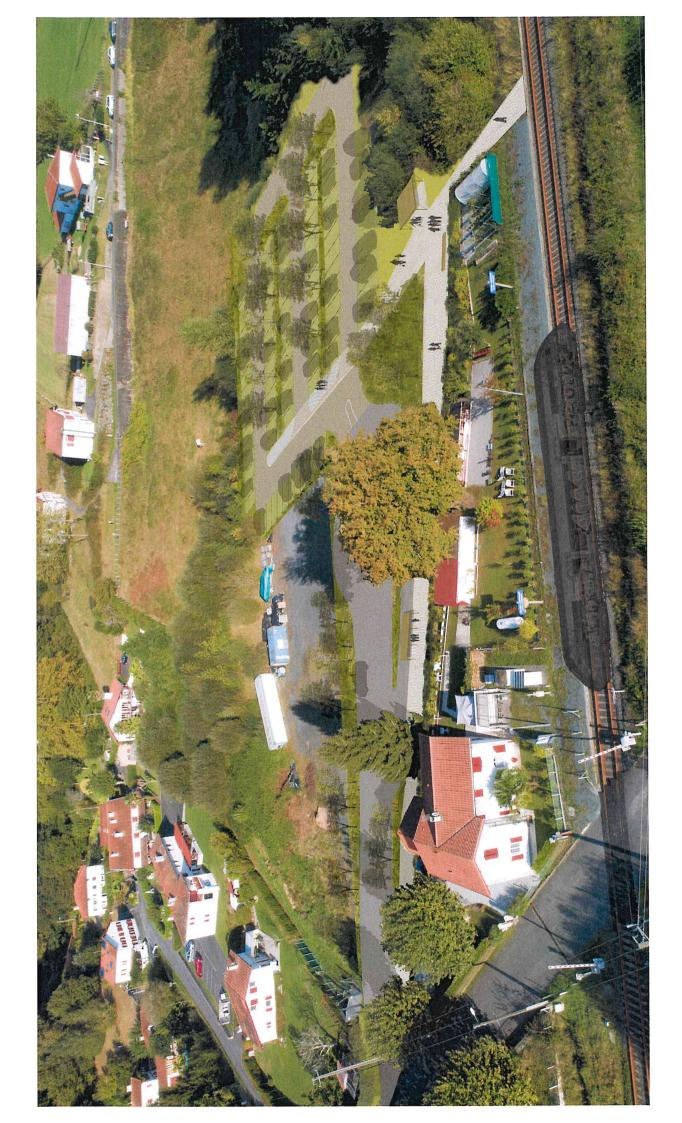
Fond de plan : Orthophotographie









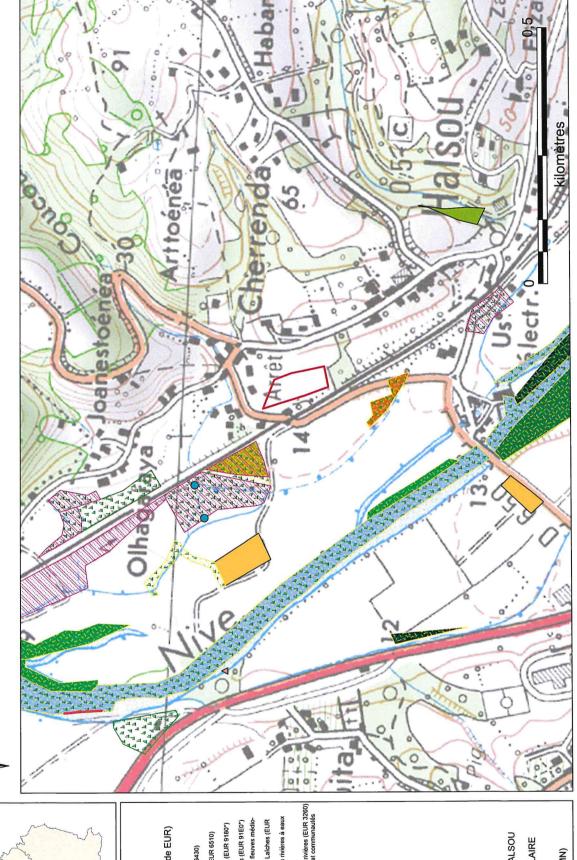






Carte de localisation rapprochée au 1/5 000ème Site Natura 2000 FR7200786 " La Nive "

Projet de Pôle de proximité de la Nive - site Halsou-Larressore







Emprise du projet

Habitats d'IC Code Corine Biotope (code EUR)

37.715 - Ourlets riverains mixtes (EUR 6430)

41.4 - Forêts mixtes de pentes et ravins (EUR 9180") 38.21 - Prairies de fauche atlantiques (EUR 6510)

44.13 - Forêts galeries de Saules blancs (EUR 91E0*

44.332 - Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eau lentes (EUR 91E0*) 44.3 - Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio européens (EUR 91E0°) 44.311 - Forêts de Frênes et d'Aulnes à Laiches (EUR

24.1 & 24.4 - Végélation immergée des rivières (EUR 326 37.1 - Communautés à Reine des prés et communautés associées (EUR 6430)

Espèces d'IC (date d'observation)

Agrion de Mercure (2011)

Lamproi de Planer (2008)

Inventaire piscicole ONEMA
Anguille, Goujon, Loche franche,

Truite fario, Vairon

Habitats d'espèces (présence)

Cuivré des marais (potentielle Vison d'Europe (potentielle) 1 7 7 7 1

Loutre (potentielle)

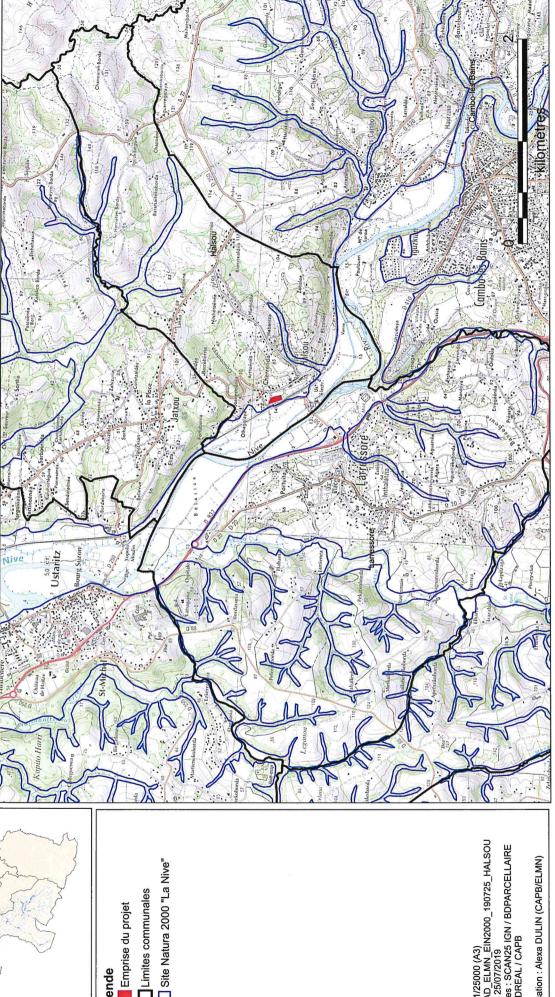
Ech: 1/5000 (A3)
Ref: AD ELMN EIN2000_190725_HALSOU
Date: 25[0/12019
Sources: SCAN25 IGN / BDPARCELLAIRE
IGN / DREAL / CAPB

Réalisation : Alexa DULIN (CAPB/ELMN)



Site Natura 2000 FR7200786 " La Nive " Carte de localisation au 1/25 000ème

Projet de Pôle de proximité de la Nive - site Halsou-Larressore





Limites communales Emprise du projet

Légende

Ech: 1/25000 (A3)
Ref: AD_ELMN_EIN2000_190725_HALSOU
Date: 25/07/2019
Sources: SCAN25 IGN / BDPARCELLAIRE
IGN / DREAL / CAPB

Réalisation : Alexa DULIN (CAPB/ELMN)







